

L'«R» de La Pesse

Mars 2023 - n°

59

Le mot du Maire

Dans le courant de l'hiver, les associations qui s'étaient réunies pour organiser la fête de La Pesse ont appelé les bénévoles à se retrouver autour d'une raclette à la salle communale. Un moment de convivialité et d'amitié bien agréable.

Le comité des fêtes a su mobiliser au-delà de ses membres et l'expérience sera je l'espère renouvelée en septembre prochain. Cette volonté d'union des forces rappelle celle qui prévalut lors de la création de l'Union Sportive en 1963.

Devenue Union sportive et Culturelle, celle-ci a tenu, quelques semaines plus tôt, son assemblée générale à Alvéoles. L'occasion d'afficher un bilan financier très satisfaisant et surtout un bilan humain réconfortant. Les actions menées par l'USC ont été une réussite, la création d'une section football loisir est actée. La jeune équipe qui anime l'USC, qui aura cette année 60 ans, a repris avec bonheur le flambeau animant notre village comme ce fut le cas lors de la bissextyle le 15 février.

L'association des Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam a pris un tournant au moment où seuls 2 anciens résistants demeuraient en vie. Depuis Gino Lazzarotto nous a quittés. Jean-Yves Comby a pu transmettre la présidence à Jean-Pierre Lozneau en émettant le vœu que le travail conduit depuis de nombreuses années continue. Le nouveau bureau est engagé dans une réflexion de fond sur son action à venir. Il n'est pas inutile de rappeler que la signalétique et les aménagements du site seront rénovés par les 3 communautés de communes concernées (Haut-Jura Saint-Claude, Pays Bellegardien, Pays de Gex aggro) liées par une convention.

Tous les mercredis après-midi, les anciens du club Jonquille se retrouvent dans la salle

de cantine de l'école. Un moment chaleureux attendu par chacun.

L'association des parents d'élèves La Pesse / Les Bouchoux se démène pour récolter des fonds très utiles aux activités pédagogiques des écoliers.

L'amicale des pompiers contribue à souder la grande famille des pompiers anciens et actuels.

L'engagement des bénévoles en charge du fleurissement et de l'entretien des fleurs au village, à L'Embossieux et au jardin du souvenir de la Borne au Lion a été reconnu par le comité départemental du fleurissement qui a alloué une petite subvention à la commune ainsi qu'un arbuste à choisir et planter au printemps.

Les bénévoles du chantier participatif des appartements de la Fruitière piaffent. Il faut

reconnaître que la gestion et le suivi d'un tel chantier ne sont pas simples. Peut-être touche-t-on aux limites de la démarche, ce sera à prendre en compte pour des projets à venir. Les travaux vont cependant repartir : le besoin de logement est pressant, il serait contreproductif de décourager les bonnes volontés.

Chaque année d'autres bénévoles s'activent lors du chantier d'entretien d'une parcelle communale louée à un agriculteur dans le cadre d'un bail environnemental rural. L'occasion de conforter le lien avec les agriculteurs et de contribuer à l'entretien du paysage et la qualité des parcelles exploitées. Les chasseurs qui se sont regroupés avec ceux de Bellecombe proposeront le samedi 6 mai une journée de nettoyage. Ce sera

Suite en page 2



>> Chantier participatif cet automne aux Collendrons

Suite édito du maire

l'occasion avec les agriculteurs et bénévoles intéressés de s'occuper du réservoir du captage destiné aux besoins agricoles. Situé entre la tourbière de Sous les Bois et la route de L'Embossieux, il a joué un rôle essentiel l'été dernier. Au vu de la situation actuelle, on peut penser que ce sera le cas dans les prochains mois. Il faut donc s'assurer de sa parfaite efficacité et optimiser la quantité d'eau captée.

Au risque de me répéter, mais sans états d'âme ni crainte de vous lasser, je demande à chacun de se sentir concerné par la gestion de l'eau. Pour les personnes qui ne sont pas raccordées au réseau d'eau potable, c'est une réalité quotidienne. Pour les autres ce doit être une préoccupation permanente.

Vous lirez dans ce 59^{ème} numéro des articles sur les budgets communaux : principal et assainissement. Il y a une capacité d'investir mais les marges de manoeuvre et les leviers sont réduits. Davantage encore dans le contexte actuel.

Je vous propose de considérer que notre plus grande richesse réside dans notre tissu associatif et la capacité à notre village de se mobiliser : cette année tous les départs de la Forestière se feront de La Pesse parce qu'un engagement fort le permet. Et ne doutons pas qu'Azimut, moment fédérateur soit une nouvelle réussite.

Demeurons ouverts, à l'écoute, accueillants et solidaires.

CLAUDE MERCIER

Recevez l'R de La Pesse par courriel !

Vous êtes de plus en plus nombreux à recevoir l'R de La Pesse par e-mail : c'est simple et rapide, et vous permettra de recevoir plus vite les informations de la commune. Pour vous abonner, il suffit d'aller sur www.mairie-la-pesse.com, puis de saisir votre adresse e-mail en bas de la page d'accueil, en cochant « Recevoir l'R de La Pesse uniquement par courriel » (vous pouvez changer d'avis à tout moment ensuite). Merci !

Budgets communaux

Pour le conseil municipal, le premier trimestre de l'année est consacré à l'approbation des comptes de l'exercice 2022 et au vote des budgets primitifs du budget principal et du budget annexe assainissement. Ils doivent intervenir avant le 15 avril.

Le budget annexe est maintenu en équilibre sans apport du budget principal puisque c'est le produit de l'assainissement collectif qui doit l'équilibrer. La taxe de raccordement des constructions nouvelles contribue à cet équilibre. Elle va se raréfier. Ce budget a absorbé l'étude du système d'assainissement jugé non conforme. Cette étude débouche sur un programme de travaux dont le montant est finançable (un peu plus de 40 000 € HT).

Le bureau d'études fera parvenir un tableau d'incidence des travaux sur le budget. Ces travaux seront subventionnés (Agence de l'eau et DETR) selon un taux non connu à ce jour. Le travail de la commission finances est de proposer au conseil municipal un budget prévisionnel équilibré prenant en compte ces réalités.

Après l'exercice 2022, le fond de roulement (réserves) du budget principal s'élève à 165 000 €. M. Jarno, conseiller aux décideurs locaux pour les questions budgétaires, indique qu'il doit être d'au moins 100 000 €.

La dette sur ce budget se montait au 31/12/22 à 824 155,20 €. A la fin de l'exercice 2023 elle sera, sans nouvel emprunt, de 753 699,76 €, l'annuité étant de 70 455,44 €. Elle diminuera de 10 000 € sur le budget 2025, année où le prêt contracté en 2005 pour le rachat du bail OPAC Relais des skieurs sera échu.

La commune conduit depuis quelques années un débat d'orientation budgétaire préalable au vote du budget. S'il n'est pas obligatoire dans une commune de moins de 3 500

habitants, il est pour tous les conseillers municipaux un temps d'échange permettant de hiérarchiser les investissements au vu des possibilités. Il n'est pas conclu par des décisions mais des orientations dont tiendra compte la commission finances pour proposer le budget primitif. Les derniers arbitrages se feront en direct lors du vote.

Cette année, les recettes propres d'investissement (soldes de subventions à percevoir, amortissements, taxe d'aménagement avec estimation basse) sont de 126 325 €. Cela permet de couvrir l'annuité **de 70 455,34 €** et de dégager plus de 55 000 € d'investissement sans toucher aux réserves et hors subventions.

2 projets sont prioritaires : installer la signalétique induite par le nouveau plan d'adressage et terminer les travaux des logements de La Fruitière. Ce dernier investissement générera des nouvelles recettes de loyers alimentant la section de fonctionnement dont l'excédent permet de financer l'investissement. Investir à parité dans la réfection de voirie et l'aménagement sécurisant la mobilité douce dans le village, conduire avec l'ONF des travaux d'entretien des parcelles forestières, traiter la question du véhicule Partner arrivant au bout, proposer un projet réglant les questions de sécurité incendie, d'accessibilité et de mise aux normes électriques du bâtiment Relais des skieurs (une subvention de 472 000 € reste disponible), repenser l'aire de jeux sont d'autres sujets à prendre en compte.

Enfin la commune souhaite acquérir du foncier dont elle manque cruellement. Selon le montant des transactions, il peut être fait appel à l'Établissement Public Foncier qui permet de financer un projet en remboursant avec le produit de la valorisation avant 10 ans. Une forme de prêt à taux 0.

En résumé, l'investissement est possible mais des arbitrages doivent être faits.

Les budgets votés seront publiés sur le site de la commune et feront l'objet d'articles dans le prochain R de La Pesse.

CLAUDE MERCIER

Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h > 12h et 14h > 17h

Mercredi : 9h > 12h30

Vendredi : 8h30 > 12h et 14h > 18h

*En dehors de ces horaires,
n'hésitez pas à téléphoner !*

Vous emménagez ou déménagez ?

N'oubliez pas de vous signaler en mairie.

Un projet de Territoire intercommunal Elaboration du PLU(i)

En complément du service Application du Droit des Sols, la collectivité se dote d'une nouvelle mission en matière d'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme : le PLU(i) !!

Au 1er juillet 2021, les communes ont transféré la compétence « Plan Local d'Urbanisme (PLU) » vers l'intercommunalité. Ce dernier devient PLU«i» pour «intercommunal». Le changement d'échelle est pertinent afin d'obtenir une meilleure cohérence et coordination des politiques publiques de l'urbanisme, de l'habitat ou bien encore des déplacements à l'échelle des 22 communes.

Le 12 octobre 2022, le conseil communautaire a prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal sur l'ensemble du territoire Haut-Jura Saint-Claude.

Le PLUi, c'est quoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme (intercommunal) est un document juridique qui a pour objet de régir l'utilisation qui est faite du sol en précisant la localisation, la desserte, l'implantation et l'architecture des nouvelles constructions ou des constructions existantes dans le cas de travaux.

Elaboré par les élus en collaboration avec les services de l'Etat, le Parc naturel régional du Haut-Jura, entre autres personnes publiques, le PLUi traduit un Projet de Territoire fixé pour une dizaine d'années dans une démarche de développement durable.

S'appuyant sur un diagnostic, des études, une évaluation environnementale, le PLUi est un document stratégique qui prévoit et organise l'avenir du territoire.

Son contenu est encadré par les normes et lois en vigueur. Il doit notamment mettre en œuvre les orientations et objectifs d'autres documents d'urbanisme comme le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET de Bourgogne Franche-Comté) ou le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT du Haut Jura). Il se substituera aux documents d'urbanisme en vigueur (Cartes communales, Plan Local d'Urbanisme communaux).

Le lancement de la procédure est prévu pour le courant de l'année 2023.

Contacts :

• Élu référent :

Philippe PASSOT, 1er Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme

• Technicienne référente :

Amélie THIBERT, chargée de mission « PLUi »

a.thibert@hautjurasaintclaud.fr

Assainissement collectif : des pistes pour la mise en conformité, des investissements à financer...

L'étude de diagnostic du système de traitement des eaux usées arrive à son terme. À réaliser obligatoirement tous les 10 ans, c'est la première depuis la réalisation du réseau et de la station d'épuration en 1999, sachant que la qualité des eaux rejetées dans la Semine est non conforme depuis quelques années. Elle a donc permis d'améliorer la connaissance des 8,8 km de canalisations d'eaux pluviales (3,1 km) et d'eaux usées (5,7 km) par la commune, à travers un relevé de terrain précis, complété par des inspections caméra, des mesures de débits en plusieurs points du réseau par temps sec et humide, en journée et de nuit, des tests au fumigène pour identifier des erreurs de branchements ou des problèmes d'étanchéité...

Le premier bilan comporte des éléments rassurants : le système de traitement, tant le procédé technique choisi que son dimensionnement restent adaptés aux volumes à traiter et doit permettre un traitement de qualité. Malgré quelques branchements inversés (malheureusement un classique dans ce domaine...) et quelques secteurs où les canalisations, trop peu résistantes ou mal posées, doivent déjà être renouvelées, le constat est celui d'un réseau encore en bon état. Cela étant, l'analyse des mesures a aussi permis de révéler des problèmes de conception qui entraînent, par temps de pluie, l'introduction et le pompage d'eaux pluviales dans le système, qui diluent les eaux usées et entraînent le dépassement des capacités de traitement. Il s'agira aussi d'améliorer l'automate qui pilote les différentes phases et les dosages de traitements dans la station.

Plus largement, ce diagnostic est aussi l'occasion d'interroger les logiques de développement de notre commune et de ses infrastructures pour l'avenir: le réseau est en effet très étendu pour seulement 167 logements raccordés, avec 2 postes de relevages qui sont à la fois des équipements nécessitant une maintenance régulière et une dépense énergétique, mais aussi des points de

faiblesse pour le système. La logique de centralisation du traitement retenue à l'époque ne recueillerait pas forcément aujourd'hui l'unanimité des spécialistes...

Au niveau financier, le rapport rappelle aussi la nécessité de réaliser un curage préventif de 15% du réseau chaque année, et de réaliser (ou au moins provisionner) 1% de renouvellement des canalisations tous les ans. Cet impératif, qui va se renforcer avec la fréquence des épisodes de gel/dégel et de retrait des argiles sous l'effet des sécheresses, s'ajoute à celui de réaliser les travaux pointés par le rapport. Le coût de ceux-ci est estimé à plus de 40 000€ HT, ce qui représente un coût important par rapport aux investissements réalisés depuis la création de l'assainissement collectif. Face au ralentissement des raccordements, dont les taxes permettaient d'équilibrer le budget, l'augmentation des redevances d'assainissement devra se poursuivre dans les prochaines années. Le conseil municipal fera porter cette augmentation sur la part variable de la redevance, pour encourager les usagers à économiser la ressource en eau (changement d'habitudes, mousseurs sur les robinets, récupération d'eau de pluie, c'est le moment d'y penser !).

JULIEN CARNOT



Le SDIS 39 recrute

Le SDIS du Jura a lancé une campagne de recrutement de pompiers volontaires.

Une réunion d'information à destination de la population se tiendra le samedi 18 mars 2023 à 10h30 à la Caserne des Couloirs pour faire un point sur la situation du service d'incendie et de secours.

Repas des aînés le 07 Janvier 2023



C'est en un samedi ensoleillé que 40 personnes se sont retrouvées à Alvéoles pour fêter ce début d'année 2023.

33 Pesserandes et Pesserands âgés de 70 à 94 ans ont pu discuter autour d'un apéritif

puis un excellent repas concoctés par la nouvelle équipe du restaurant.

Ce moment a été agrémenté par Joël, musicien et excellent imitateur de Bourvil dont il nous a interprété cinq sketches savoureux. Certains ont ensuite

exécuté quelques pas de danse sous la direction musicale de notre ambianceur local. C'est ainsi que s'est terminée cette agréable parenthèse conviviale dans notre beau village.



La Forestière part de La Pesse le 17 septembre 2023



Depuis que La Forestière existe, les parcours varient tous les 3 ou 4 ans et donc les villages de départ aussi.

Pour 2023, les organisateurs ont demandé si les départs pouvaient se faire depuis La Pesse.

Accueillir 1500 cyclistes (peut-être beaucoup plus ?) et organiser un tel événement n'est pas une mince affaire. Il faut, en particulier, penser à la circulation et aux stationnements. Les autres tâches, comme le balisage, la sécurité des traversées de route et –surtout– le ravitaillement, restent « habituelles » : nous savons faire.

Aussi, face à cette demande, toute une équipe s'est mobilisée. Elle a regardé de près les difficultés posées, elle a soulevé bien des questions et en a largement débattu.



C'est après ce travail que les Pesserand.e.s animatrices et animateurs de cette manifestation sur notre village ont choisi de faire que tous les départs 2023, et sans doute pour les 2 ou 3 années suivantes, se fassent depuis La Pesse.

Nous avons mûrement réfléchi ce choix qui a été fait avec enthousiasme car toute opportunité de faire vivre notre village et de travailler ensemble est un plaisir.

Grâce à de nouveaux venus, grâce à beaucoup de bonne volonté et avec une nouvelle répartition des responsabilités, les préparatifs ont commencé. Ce travail avance plutôt vite et bien, dans une logique d'anticipation pour éviter toute déconvenue au dernier moment.

Bien sûr, et comme d'habitude, toutes celles et tous ceux qui veulent participer à ce moment joyeux et qui peuvent donner un coup de main, y compris pendant l'actuelle phase de préparation, sont les bienvenus.

Et, si vous ne pouvez pas vous impliquer dans la préparation mais que vous êtes d'accord pour participer en septembre, vous pouvez le faire savoir dès maintenant. Ce serait idéal !

N'hésitez pas à appeler :

*Jean-Pierre Lozneau au 06 74 13 94 15
ou Sandrine Girod au 06 26 61 89 23*

Le calendrier

Réunion publique recrutement pompiers

le samedi 18 mars
à 11h30 à la Caserne

Organisation : communes
La Pesse & Les Bouchoux



Cérémonie FNACA

aux Moussières
le dimanche 19 mars



Comptoir d'initiatives avec RARES / PAT (Plan alimentaire Territorial)

le 21 mars dès 18h30
lors de la Fringale Locale
à Alvéoles



Nettoyage du réservoir

Captage route de l'Embossieux
le samedi 8 mai

Organisation : chasseurs



Journée citoyenne

le samedi 13 mai
Rendez-vous café 9h à Alvéoles

Etat civil

Naissance



Ima ASSOUS COSTA
née le 18/02/2023 à Oyonnax
de Simon ASSOUS
et Andreia VIANA COSTA

Mariage



Jacques CARRANDIÉ
et Marie-Christine BIANCHI
le 18/02/2023